



Municipalité de Laurierville

Rapport du maire 2020

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Les états financiers de la municipalité ont été vérifiés par la firme comptable Groupe RDL Victoriaville SENCRL, et déposés lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021. Voici les points saillants du rapport financier 2020 :

	Budget 2020	Réalisations 2020
Revenus de fonctionnement	1 732 183 \$	1 824 993 \$
Revenus d'investissements et affectations de l'exercice	450 000 \$	1 703 698 \$
Charges de fonctionnement	1 571 783 \$	1 610 825 \$
Charges d'investissements et affectations de l'exercice	610 400 \$	1 717 880 \$
Excédent de l'exercice	0 \$	199 986 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	159 019 \$	359 005 \$
Excédent de fonctionnement affecté		99 200 \$
Fonds de roulement non utilisé		28 953 \$
Dette à long terme à la charge de la municipalité		346 919 \$
Dette à long terme à la charge du Gouvernement Provincial		242 681 \$

Opinion du vérificateur comptable.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Laurierville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette et de leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Explications montants budget 2020 et réalisations.

Au niveau des revenus de fonctionnement, le budget prévoyait un montant de 1 732 183 \$, le montant réel est de 1 824 993 \$, soit 92 810 \$ de plus que prévu, suite à la réception de subvention non prévues (69 002 \$ COVID-19 du ministère des Affaires municipales, 50 000 \$ de plus pour l'aide à la voirie locale, et moins de revenus au niveau des droits de mutations (10 000\$) et du service de garde (18 000 \$).

Au niveau des revenus d'investissement, le montant au budget était de 375 000 \$, et le montant de réalisation est de 1 613 981 \$, suite à l'acceptation par le ministère des Transports des projets du Rang Scott et du Chemin de la Grosse-Ile, dans le cadre du programme de Redressement des infrastructures routières locales (RIRL), lequel verse une aide financière de 75% du coût des travaux, soit 663 691 \$ pour le Rang Scott et de 878 405 \$ pour le Chemin de la Grosse-Ile. De plus une aide financière de 71 885 \$ a été versée en 2020 pour la réfection du Rang 10 Est, dans le cadre du programme Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL). Le montant de 375 000 \$ était prévu pour des travaux d'égout pluvial et des travaux sur le Rang 8 Ouest, dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), mais ces travaux ont été remis en 2021, attendu le surplus de projets au service d'ingénierie de la MRC de l'Érable.

Un montant de 75 000 \$ du surplus accumulé a été affecté au budget 2020.

Pour les dépenses de fonctionnement, le montant au budget était de 1 571 783 \$, et les dépenses réels sont de 1 610 825 \$, pour une différence de 39 042 \$, principalement causée au niveau de la voirie pour l'entretien des chemins et au niveau du service de loisirs par la chute des revenus faute de l'organisation d'activités à cause de la pandémie COVID-19.

Pour les dépenses en investissement, le montant au budget était de 512 300 \$, et le montant réel est de 2 068 933 \$, soit pour le Rang Scott (869 074 \$), Chemin de la Grosse-Ile (1 131 206 \$), Conversion luminaires de rues au DEL (8 142 \$), Rang 7 Est (3 889 \$), Rang 8 Ouest (4 501 \$), égout pluvial rue des Iris (17 559 \$), installation compteur d'eau (30 217 \$), égout pluvial Grenier et Gariépy (4 345 \$). Un règlement d'emprunt d'environ 500 000 \$ est prévu pour la partie non subventionnée des travaux du Rang Scott et du Chemin de la Grosse-Ile. L'emprunt sera effectué dès que les travaux du Chemin de la Grosse-Ile seront terminés, lesquels doivent être complétés avant le 31 juillet 2021.

Le surplus de l'année de 199 986 \$ s'explique principalement de la façon suivante : Réception de subventions non prévues (69 000 \$ COVID-19, 50 000 \$ pour la voirie locale), ainsi que des dépenses non réalisées (pavage rues des Iris, Fabrique et Jonquilles pour 70 000 \$), attendu que le surplus de projets au service d'ingénierie de la MRC de l'Érable.

Profil financier 2020 de la municipalité de Laurierville

Voici quelques statistiques provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'année 2020. La municipalité se compare avantageusement aux municipalités de la même classe de population.

	Municipalité Laurierville	Classe de population	MRC Érable	Région administrative	Tout le Québec
Nombre de municipalités		682	11	79	1 071
Taux global de taxation uniformisé	0,7956 \$	0,9734 \$	1,1343 \$	1,1107 \$	1,10196 \$
Charges fiscale moyenne des logements	837 \$	1 489 \$	1 406 \$	1 571 \$	2 117 \$
Endettement total net à long Terme par unité d'évaluation	661 \$	1 705 \$	2 749 \$	3 743 \$	6 924 \$

DONNÉ À LAURIERVILLE, CE 7^e JOUR DE JUIN 2021.

Marc Simoneau, maire